

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 27 /DGD/DU 29 JAN 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de dénomination.

Réf. : Courrier SCSCCK du 16/01/2015.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la **Société Coopérative Simplifiée de Korhogo (SCSCCK)**, a changé de dénomination pour s'appeler désormais **Société Coopérative Cokadi de Korhogo (SCCK)** en conservant le même Compte Contribuable n° **1355529 G** et le même Code Importateur n° **13071318 P**.

En conséquence, les obligations de la Société Coopérative Simplifiée de Korhogo (**SCSCCK**), vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférées d'office à la société Coopérative Cokadi de Korhogo (**SCCK**).

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette situation.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Major ISSA COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National